

Personnes présentes :

Mme Rivaud, déléguée aux affaires scolaires, Mme Le Creurer et M. David, conseillers municipaux
M. Marchand, maire de la Chapelle d'Aunainville, M. Amy, Mmes Bougas et Sevestre, conseillers municipaux
Mme Leroy, DDEN.

Enseignantes de l'école maternelle : Mme Boulay, directrice et PS, Mme Loureiro MS-GS.

Enseignantes de l'école élémentaire : Mme Gauvin, directrice et CE2/ CM1, Mme Tessier CP,
M. Cormier CP/ CE1, Mme Girard, Mme Lourenço CE1, Mme Taillebois CM1-CM2

Délégués des parents d'élèves : Mme Granger, Mme Le Maur (maternelle), Mme Genty, Mme Lopes, Mme Margot, Mme Martin, Mme Aurat, Mme Moreau, Mme Neves (élémentaire).

Personnes absentes excusées : Mme Ferant, Inspectrice de l'Education Nationale , M. Weibel, maire d'Aunay-sous-Auneau, M. Goubet, Mme Barat MS-GS,.

Rappel des missions du conseil d'école et des délégués de parents d'élèves :

- Le conseil d'école réunit les enseignants, les élus et les parents d'élèves. Il vote le règlement intérieur et adopte le projet d'école. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (activités périscolaires, restaurant scolaire, hygiène, sécurité des enfants). Il ne traite ni des questions individuelles, ni les questions d'ordre pédagogique pour lesquelles les parents sont invités à prendre contact directement avec l'enseignant concerné.
- Les délégués des parents sont élus chaque année. Ils participent au bon fonctionnement de l'école et peuvent faire valoir le point de vue des familles → les questions transmises doivent l'être dans le respect des objectifs du conseil d'école : pas de questions individuelles ni pédagogiques.
- Lecture du règlement intérieur de chaque école et **VOTE** à main levée : validé par les membres du conseil.

Rentrée 2017 :

- Effectif :
 - En maternelle : PS : 28 ; PS- MS : 28 (5+23) ; MS-GS : 28 (8 + 20)
 - En élémentaire : CP : 23; CP/ CE1 : 20 (7+13) ; CE1 : 24 ; CE2 : 23 ; CE2/CM1 : 22 (5+17) ; CM1-CM2 : 23 (8+15)
- Personnel enseignant :
 - En maternelle : pas de changement du personnel enseignant ni des ATSEM. Le remplacement des ATSEM est assuré par Mmes Colas Isabelle et Rebiffé Sylvie.
 - En élémentaire : Mme LOURENCO assure la décharge de direction de Mme GAUVIN le jeudi et le complément de temps partiel de Mme Girard. Mme. Duport a pris ses fonctions à la rentrée dans la 6ème classe (CE2).

Bilan du stage de remise à niveau qui s'est tenu du 28 au 31 août 2017.

Révision des bases en français et en maths.

Classe de CM1 : 4 élèves

Classe de CM2 : 5 élèves.

Bonne assiduité.

Bilan positif : bonne assise des compétences de base en maths et français avant l'entrée en 6e.

Langues vivantes : les cours ont débuté la semaine du 21 septembre. L'enseignement de l'anglais est assuré par l'enseignant de la classe (CP avec Mme TESSIER, CP-CE1 avec M. CORMIER, CE1 avec Mme LOURENCO) ou par décroisement le jeudi matin : Mme TESSIER enseigne à tous les CM2 (pendant que Mme TAILLEBOIS enseigne la science en CP), Mme LOURENCO à tous les CM1 et Mme DUPORT à tous les CE2. Pendant ce décroisement, les élèves sont donc regroupés par niveau de classe comme pour l'histoire, géographie et sciences.

Evaluations nationales :

CP (obligatoires)

Résultats davantage échoués en français qu'en maths, en particulier sur des points qui ne sont pas au programme de GS : la notion de majuscule (17% de réussite), l'écriture de mots simples (non évaluée car trop difficile) et l'identification d'une phrase (26%), passer de script à cursive (34%) et trouver une syllabe identique dans 2 mots (34%).

Compétences bien maîtrisées sur la reconnaissance des lettres et des chiffres, retrouver une syllabe dans des mots, les catégories sémantiques, les consignes, le vocabulaire et la compréhension d'une histoire.

En maths, les résultats sont assez bons dans l'ensemble. Les algorithmes et les problèmes mathématiques ont été les compétences les moins bien maîtrisées (43% et 50%).

Compétences bien maîtrisées sur la connaissance des nombres et des quantités, du vocabulaire mathématiques (plus que, moins que, autant que), l'ordre des nombres et les problèmes simples.

Bilan : pré-requis bien installés. Groupes de soutien et ateliers de remédiation pour reprendre les exercices chutés. Certains exercices ont été chutés car la consigne n'a pas été bien comprise.

CE2

Résultats <40% sur l'écriture de la forme conjuguée des verbes, la compréhension implicite de consignes et la lecture de mots complexes.

Résultats autour de 50% sur la mise en voix des textes de lecture.

Compétences bien maîtrisées sur la lecture de mots ou de phrases simples et l'ordre alphabétique.

En mathématiques :

<50% en géométrie sur le repérage de points alignés et la représentation des solides, la connaissance des unités de mesure, l'utilisation de la monnaie et la mesure de temps.

Compétences bien maîtrisées sur le repérage dans un quadrillage ou dans un tableau à double entrée, la connaissance et le rangement des nombres jusqu'à 999.

Bilan : pré-requis bien installés. Séances de lecture déchiffrement en petits groupes pour les enfants en grande difficulté de lecture, avec les AVS à disposition dans l'école sur les heures non dévolues aux élèves qu'elles suivent. Ateliers de grandeurs et mesure sur une matinée par période pour mettre en situation l'utilisation des mesures (heures, longueur, masse, contenance, monnaie, problèmes...). Les parents seront sollicités pour encadrer des ateliers.

Projet d'école :

- **En maternelle** :

Les axes « développer les capacités langagières » et « le numérique » sont toujours exploités ; le travail de cette année portera plus particulièrement sur l'axe culturel pour lequel nous rédigeons le Parcours d'Education Artistique et Culturelle. (PEAC)

- **En élémentaire** :

→ **Axe numérique** : poursuite de Beneylu school. Au cycle 3, mise à disposition de capsules vidéo dans la médiathèque pour compléter la leçon du cahier de règles (ainsi que des sites éducatifs utilisés en classe sous

forme d'ateliers). Utilisation de TACIT au cycle 3 poursuivie. Mise en place de projet VOLTAIRE du CE1 au CM2 : site permettant le travail des compétences en étude la langue de manière progressive et différenciée. Les difficultés des élèves sont repérées et les exercices s'adaptent pour proposer un travail systématique sur ces compétences mal maîtrisées.

→ **Axe éducatif** : poursuite des activités ritualisées dans toutes les classes pour assurer l'entretien et la consolidation des compétences abordées au cours de l'année, explicitation des méthodes pour apprendre ses leçons (codes couleurs, lecture et réalisation de cartes mentales, utilisation des contrats en histoire et sciences). Poursuite des événements invitant les parents à entrer dans l'école (festival du jeu, ELA, ateliers grandeurs et mesure, classes ouvertes)

→ **Axe culturel** : mise en place du PEAC (parcours artistique et culturel) : harmonisation des outils et support utilisés du PS au CM2 afin de constituer un parcours artistique et culturel cohérent, ancré dans des projets et permettant des croisements entre les œuvres, les artistes, les techniques, etc. tout au long de l'école primaire. Ce PEAC sera poursuivi au collège.

→ **Axe de la citoyenneté** : participation à la semaine environnement en septembre avec des activités en lien avec le tri et le recyclage, participation à la semaine ELA en octobre, à la journée contre le harcèlement le 9 novembre, à la journée de la laïcité en décembre.

Projets de l'année et du trimestre :

- En maternelle : le fil conducteur est cette année le thème « les formes » selon un calendrier établi pour les 3 classes avec le travail autour d'albums communs, de spectacles et événements.

Fin novembre : spectacle introducteur du thème de Noël « le Noël de petit loup » par la compagnie marionnettes coconut

Le 23 mars 2018 : bal de carnaval animé par les musiciens Mambo swing tagada

Début avril : « cendrillon conte en peinture » par la compagnie Billenbois (marionnettes et arts plastiques)

En fin d'année une sortie certainement sur Chartres, musée des beaux-arts, Picassiette. à préciser.

Les élèves de grande section bénéficieront de 10 séances à la piscine d'Auneau (le jeudi).

Rencontres USEP : jeux collectifs, maternathlon, en attente de réponse positive mini-olympiades, p'tit bal.

Nous pratiquons un atelier cuisine par période avec en fin d'année la préparation et dégustation d'un repas commun aux trois classes le 5 juillet 2018.

- En élémentaire :
 - piscine : pour les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 le jeudi, au 1er trimestre
 - Nettoyons la Nature, le vendredi 22 septembre
 - Semaine ELA pour toute l'école du 16 au 20 octobre
 - Festival du Jeu les mercredi 22 et vendredi 24 novembre
 - Rencontres sportives USEP : jeux collectifs pour le cycle 2 le 7 décembre à Béville, le CROSS les 4, 5, 6 avril. Randonnée solidarité à Aunay le 26 et 27 mars, l'athlétisme le 2 et 3 juillet. Une rencontre sport collectif (balle ovale, ultimate) est envisagée mais pas encore programmée.
 - Thème de l'année : Voyage en France qui donnera lieu à des ateliers en décroisement et une sortie de fin d'année commune. Le résultat de ce travail sera présenté aux Portes Ouvertes le jour de la fête de l'école.

En cycle 2 :

- en CP : sortie aux archives départementales le 14/11 : travail sur les lettrines ; correspondance avec la classe de CP/CE1 de Mme Police à Denonville (échange de courriers pour le moment).

- En CP-CE1 : inscription au concours « koala des maths »
- En CE1 : Correspondance avec les CE1-CE2 de Mme Beye à Sainville qui donnera lieu à des rencontres dans les écoles respectives.
- En CE2 : élaboration d'un conte musical permettant de travailler sur les contes, l'expression, l'écriture, la mise en scène et l'interprétation, les univers musicaux avec la création d'ambiances sonores.

En cycle 3 :

- en CE2-CM1 : Correspondance avec les CM1-CM2 de Mme Almeida à Béville qui donnera lieu à des rencontres dans les écoles respectives et des sorties communes (La 1^{ère} en janvier). Ils iront visiter les grands chefs d'œuvres du musée du Louvre le 11 décembre avec la classe de CM1-CM2, en lien avec le rallye d'Art travaillé en classe depuis la rentrée. Ils assisteront à un spectacle musical « Décacorde » le jeudi 15 février à Lucé avec les CM1-CM2.
- en CM1-CM2 : visite à la bibliothèque de Levainville le 4 octobre sur le thème de l'arbre et sortie à l'usine d'incinération de Ouarville le 10/11.

Sécurité : première exercice réalisé :

Constitution d'un nouveau PPMS attentat qui vient compléter celui qui concerne les risques majeurs. Des scénarios ont été construits pour apprendre aux enfants à réagir selon différents cas de figures et aux adultes de s'organiser devant une éventuelle menace d'intrusion extérieure.

- En maternelle : le 28/09/2017 Exercice incendie. Le premier exercice PPMS (émanation de gaz toxiques à l'extérieur de l'école) consistant à faire rentrer les élèves dans les classes rapidement a eu lieu le 17/10/2017.
- En élémentaire : le 28/09/2016 EXERCICE INCENDIE. L'exercice PPMS avec mention « émanation de gaz toxiques » s'est déroulé le 12/10/2016. Le scénario prévoyait de rentrer en classe le plus rapidement possible.

Coopérative : caisse solidaire permettant aux enseignants de proposer aux élèves des sorties scolaires ou des actions relatives aux projets de classe affiliée à l'OCCE de l'Eure et Loir.

- En maternelle : la coopérative scolaire a été alimentée par les cotisations des parents, la subvention annuelle de la mairie d'Aunay, le versement de l'association Jaune coquelicot de 10€ par enfant. A ceci s'ajoutent les bénéfices générés par la vente d'objets produits par les enfants comme les calendriers, les plateaux avec dessins des enfants, les photos prises par un photographe. Un grand merci aux parents pour leur participation !

Les dépenses sont constituées par la venue de spectacles : « le voyage fantastique du père Noël » par la compagnie Petit théâtre populaire (530€) et « le palais des cinq sens » par Planète mômes (320€).

Puis une sortie à Rambouillet pour une classe (110€). A ceci s'ajoute l'achat d'un appareil sono, d'albums et de jeux de société pour les classes. Ainsi que les cotisations annuelles à l'OCCE, l'USEP et l'achat des produits destinés à la vente (calendriers, plateaux, photos).

Soit un total de recettes de 6121€ et de dépenses de 6092€. Bilan positif de 29,89€.

- En élémentaire : la coopérative a été alimentée par les cotisations des familles (1670€), la subvention de la mairie d'Aunay (399€) et le don de l'association Jaune Coquelicot (1596€). Nous avons également vendu des chocolats (106€ par classe) et les photos des élèves (120€ par classe).

Les dépenses ont principalement été attribuées aux projets : le thème du « voyage autour du monde » a nécessité des achats matériels + achat de jeux pour les récréations

Les CP et les CE1 CE2 sont allés à la maison d'Elsa Triolet et de Louis Aragon découvrir l'art contemporain

Les CE1 sont aussi allés à la Commanderie d'Arville. Monsieur Cormier s'est équipé d'un vidéo projecteur.

La classe de Mme. Gauvin et de Mme. Taillebois sont allées passer une journée à Atout branche.

Mme. Gauvin a également fait une sortie au musée du vitrail.

Soit un total des recettes de 8234.80€ et un total des dépenses de 6412.80€, soit des recettes supérieures aux charges de 1821,95€.

Remerciements à Jaune Coquelicot pour le versement aux écoles d'une partie des bénéfices de leurs différentes actions : 10 euros par enfant pour l'année scolaire 2017/2018.

Remerciements aux mairies :

à l'école maternelle pour les travaux : ravalement du sous-bassement des murs extérieurs.

à l'élémentaire pour le ravalement des murs extérieurs des cours, l'installation de la fontaine à eau dans la cour du cycle 3 et les travaux de rénovation de la 5e classe aux vacances de Noël.

Questions diverses :

- Il a été noté que la mise en place des barrières autour de l'entrée de l'école primaire sont un plus mais certains parents trouvent que ce n'est pas encore suffisamment sécurisant au moment de la sortie des élèves (midi et soir) et demandent s'il ne serait pas possible de condamner complètement le passage des voitures de ce côté-ci du parking ?

Le conseil municipal d'Aunay est d'accord pour tester la fermeture de l'accès au parking du côté de l'école sur une semaine sachant qu'il faut prendre en compte le passage des bus. Les parents élus proposent de venir sur site cette semaine-là afin de recueillir les impressions des utilisateurs.

- Depuis le début de l'année, plusieurs accidents ont eu lieu avec le portillon fermant l'accès entre la cour de l'école et le chemin menant à la mairie. Est-il possible de mettre en place un système solide bloquant le portillon afin que celui-ci ne se referme pas sur les doigts/mains des enfants ?

Un système de sécurité a été mis en place pour bloquer les 2 portillons.

- Certains parents trouvent le système mis en place pour définir la composition des tables à la cantine (feu vert/orange/rouge) injuste : en effet quand un enfant est en rouge il ne choisit pas sa table et on le place avec d'autres enfants qui sont en vert ou en orange mais si cet enfant "rouge" ne se tient pas correctement et qu'il fait remarquer sa table dans le mauvais sens, tous les enfants de la table sont en orange voir rouge le lendemain et donc n'ont pas le droit de manger avec leurs amis. Il est donc injuste de punir une table entière sur le comportement d'un ou deux enfants. Peut-on revoir ce système ?

La personne responsable des PEP assure qu'une table entière n'est jamais punie pour un enfant, et le placement aux tables se fait avec bienveillance. Des arrangements sont possibles au quotidien de manière à ce que les enfants, même ceux dans le « rouge », déjeunent avec un copain. Ce système encourage les efforts et souligne les progrès. Il se fait dans le dialogue et l'explicitation des attentes relatives au comportement.

- Des enfants de l'école primaire viennent chaque jour avec des bonbons et les distribuent aux copains/copines. C'est gentil mais pour certains parents ça fait beaucoup trop de sucreries chaque jour. Y a-t-il possibilité de surveiller et freiner la distribution de bonbons dans la cour ?

Il a été observé chez les enseignants des quantités démesurées de certaines collations, et la présence trop fréquente de paquets de bonbons dans les cartables. L'école va refaire un point auprès des familles afin de rappeler que la collation du matin doit être légère afin de ne pas couper l'appétit des enfants à la cantine. En outre, les bonbons ne seront plus autorisés que pour les anniversaires, dans l'intérêt de la santé des enfants et dans le sens d'une éducation à une bonne hygiène alimentaire.